« CEUX QUI ÉMIGRENT DANS LE SENTIER D'ALLAH ET QUI SONT TUÉS OU MEURENT... »

Publié par Cheikh AbdurRahman As-Si'di. Publié dans Exégèse

« Ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah et qui sont tués ou meurent... »
Cheikh AbdurRahman Ibn Nassir As-Si'di
Tafsir As-Si'di | Sourate al-hajj, versets 58-59

وَالَّذِينَ هَاجَرُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ ثُمَّ قُتِلُوا أَوْ مَاتُوا لَيَرْزُقَنَّهُمُ اللَّهُ رِزْقًا حَسَنًا وَإِنَّ اللَّهَ لَهُوَ خَيْرُ الرَّازِقِينَ * لَيُدْخِلَنَّهُمْ مُدْخَلا يَرْضَوْنَهُ وَإِنَّ اللَّهَ لَعَلِيمٌ حَلِيمٌ

« Ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah et qui sont tués ou meurent, Allah leur accordera certes une belle récompense, car Allah est le meilleur des donateurs. Il les fera, certes, entrer en un lieu qu'ils agréeront, et Allah est certes Omniscient et Indulgent. »

Ceci est une bonne nouvelle grandiose pour celui ayant émigré dans le sentier d'Allah en laissant sa maison, son pays, ses enfants et ses biens recherchant le visage d'Allah et pour secourir la religion d'Allah. Sa récompense incombe donc à Allah, qu'il meurt dans son lit ou qu'il se fasse tuer en combattant sur le sentier d'Allah.

« Allah leur accordera certes une belle récompense » dans le barzakh, puis au jour de la résurrection en entrant au paradis dans lequel se trouve le repos, la grâce, la beauté, la bonté ainsi que les plaisirs du cœur et du corps.

Il est également probable que le sens [du verset] soit que qui celui qui émigre sur le sentier d'Allah, [Allah] se charge alors de sa subsistance ici-bas, [Il lui accorde] une subsistance bonne et abondante ; qu'Allah sache qu'il trouvera la mort dans son lit ou en se faisant tuer en martyr, leur subsistance à tous est garantie. Qu'il ne croit donc pas que s'il quitte ses terres et ses biens il s'appauvrira et se retrouvera dans le besoin, car son Pourvoyeur est le meilleur des pourvoyeurs.

Et cela s'est produit comme Il l'a informé. En effet, les premiers émigrés (mouhajirin) ont délaissé leurs maisons, leurs enfants et leurs biens pour secourir la religion d'Allah, et ils ne sont restés que très peu de temps avant qu'Allah leur ouvre les pays et leur donne l'autorité sur les serviteurs de qui ils ont tiré des biens jusqu'à devenir parmi les plus riches des gens.

Ainsi, selon cet avis, Sa parole **« Il les fera, certes, entrer en un lieu qu'ils agréeront »** concerne soit ce qu'Allah leur ouvrira comme pays, et surtout la Mecque, car ils y sont entrés en état d'agrément et de bonheur, soit le sens voulu est la subsistance de l'au-delà et l'entrée au paradis. Le verset a donc réuni les deux subsistances, la subsistance de ce bas monde et celle de l'au-delà. Cette parole convient donc à tout cela et le sens est correct, alors rien n'empêche que le tout soit voulu.

« Et Allah est certes Omniscient » de toute affaire apparente ou cachée, passée ou future. **Et Indulgent. »** les créatures Lui désobéissent et s'opposent à Lui par des énormités, mais Il ne précipite pas leur châtiment alors qu'Il en est parfaitement capable, mais Il continue plutôt de les pourvoir et de leur accorder de Ses bienfaits.

[Extrait du tafsir de Cheikh AbdurRahman Ibn Nassir As-Si'di, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com